

LES GROUPES D'INTERET DE L'AMQ

Dans son désir bien avoué de permettre à l'association de satisfaire davantage les préoccupations immédiates de ses membres, le conseil d'administration de l'AMQ acceptait en juin 1970 le principe de la création de groupes d'intérêt au sein de l'association.

Ces groupes sont généralement formés de personnes qui manifestent des intérêts communs. A titre d'exemple, mentionnons : les didacticiens, les professeurs de mathématique du collégial, les responsables de la mathématique au secondaire, les étudiants, les personnes intéressées à l'enseignement programmé, les auteurs de manuels scolaires, etc.

Ces groupes d'intérêt ont tous une préoccupation commune qu'ils partagent avec l'AMQ : l'amélioration de l'enseignement de la mathématique. Cependant, un nombre très restreint de ces groupes sont organisés et ont des activités régulières.

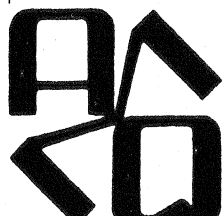
Ces considérations nous amènent à définir deux types de groupes d'intérêt :

- A) Les groupes dont la naissance sera suscitée par l'association .
- B) Les groupes ou associations déjà organisés c'est-à-dire ceux ou celles qui tiennent régulièrement des activités pédagogiques ou des réunions et/ou possèdent un organe de liaison. Mentionnons à titre d'exemples : le comité provincial de mathématique des CEGEP, le groupe des didacticiens en mathématique, l'APAME.

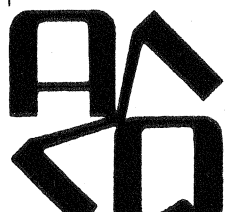
Nous appellerons les premières "groupes d'intérêt de l'AMQ". Les groupes ou les associations déjà organisés pourront choisir de devenir un "groupe affilié" ou "association affiliée" à l'AMQ ou encore de devenir un groupe d'intérêt de l'AMQ.

Voici une comparaison entre ces deux types sous divers aspects :

	Groupe d'intérêt de l'AMQ	Groupe affilié ou association
a) Création	Par résolution du CA de l'AMQ et la mise sur pied d'un comité d'organisation; élection d'un exécutif dès la lère réunion du groupe.	Demande d'affiliation de la part du groupe ou de l'association concernée.



		7.
b) "Membership"	Le comité d'organisation et l'exécutif voit à ce que 80 % des membres soient membres de l'AMQ	Aucune condition imposée : on peut prévoir des modalités de "membership" conjoint.
c) Représentation au CA de l'AMQ	Un représentant avec droit de parole et droit de vote	Un observateur avec droit de parole seulement.
d) Objectifs et actions sur le plan de la réforme	Les membres du groupe acceptent de se conformer au programme d'action de l'AMQ et participent à son élaboration	Le groupe ou l'association partage l'objectif général de l'AMQ; il n'est pas nécessairement consulté sur la définition du programme d'action et n'a pas à s'y conformer.
e) Services	Les services mis sur pied par l'AMQ sont gratuitement offerts au groupe; en particulier le bulletin, le journal, les congrès, la documentation, le secrétariat, la bibliothèque, ...	Une utilisation des services peut être envisagée selon des modalités à déterminer entre les deux parties.
f) Financement	Le groupe peut se financer par ses propres moyens: frais d'inscription lors d'activités du groupe, cotisation spéciale au moment du renouvellement à l'AMQ ... ou demander un budget à l'association qui est tenu de lui accorder une aide financière minimale	L'AMQ pourra participer financièrement à la réalisation de certains projets propres au groupe ou à l'association.
g) Activités	Le groupe détermine seul le contenu de ses activités; il en avertit l'AMQ afin de favoriser une meilleure coordination. Le groupe peut organiser des activités lors de la tenue des congrès de l'AMQ. L'AMQ peut financer (en partie) un bulletin de liaison dont la réalisation est prévue dans le budget du groupe	Le groupe ou l'association détermine seul le contenu de ses activités. Le groupe ou l'association peut organiser des activités lors des congrès de l'AMQ.



En résumé, le rassemblement à l'intérieur d'un groupe d'intérêt permet aux membres de se donner un moyen d'action axé sur un centre d'intérêt donné. En outre, la réalisation d'activités qui sont bénéfiques aux membres du groupe ne peut que rejaillir sur l'enseignement de la mathématique. Enfin ce regroupement permet également de réunir au sein de l'AMQ des énergies disponibles à des fins diverses en vue d'une action concertée et coordonnée sur le plan de la rénovation de l'enseignement de la mathématique.

Remarques

Les modalités définissant les notions de "groupe d'intérêt" et de "groupe ou association affiliée" ont été adoptées sous la rubrique règlements par le conseil d'administration à sa réunion du 13 mars. Concernant la représentation au sein du CA cette modalité sera soumise à l'assemblée générale du mois de mai. L'ensemble de ces modalités sera soumis comme amendement aux statuts à l'assemblée générale du prochain congrès.

C.P.I. - Réunion du 1er mai 1971.

Lors de cette réunion, on discuta du projet de la chasse-galerie. La chasse-galerie est l'action de masse dans laquelle les enseignants assument l'initiative du devenir pédagogique au Québec.

Elle s'adresse à tous les enseignants de tous les niveaux. Organisée par le C.P.I. en collaboration avec ses associations, membres et les syndicats locaux d'enseignants. Elle aura lieu le 30 octobre 1971.

Dans l'ensemble, les propositions présentées à cette réunion pour la journée du 30 octobre furent accueillies par les représentants de l'AMQ avec peu de conviction à cause du manque d'information reçue et de l'absence quasi totale de raisons motivantes.

